

FACTURE N° 6060177
N/REF : 18/06/2026 7H42 C:000517 I:00431

V/Appel du Jeudi 18/06/2026 a 7H42

**SAS LANDERNEAU DIS
Leclerc
ROUTE DU LECK
CS 30932
29419 LANDERNEAU CEDEX**

IMMEUBLE : LECLERC
ROUTE DU QUINQUIS LECK
ROUTE DU LECK
29800 LANDERNEAU

Guipavas, le 29 Juin 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ROUTE DU LECK - LANDERNEAU
MOTIF : SEPARATEUR HYDROCARBURES PARKING
Donneur d'ordre : M. D. THEPAUT

INTERVENTION DU 19/06/2026
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
POMPAGE ET NETTOYAGE DU SEPARATEUR HYDROCARBURES
DE CHANTIER ET REPLIR DUE DE LA CANALISATION
MATERIEL
DECHETS : 0.5 T EAUX HYDROCARBUREES
0,5 T BOUE HYDROCARBUREES

IMPORTANT : LES BSD SONT OBLIGATOIREMENT A VALIDER PAR VOS SERVICES SUR
TRACKDECHETS ([HTTPS://TRACKDECHETS.BETA.GOUV.FR/](https://trackdechets.beta.gouv.fr/)) AFIN D'ASSURER LEUR
TRAITEMENT

OBSERVATIONS : SB LCOMPTER Email envoyé le 29/06/26 a 13H57 M. D. THEPAUT

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
0,75	Forfait séparateur hydrocarbures (unité)	1	650,00	487,50
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
0,50	T(s) déchets Eaux hydrocarburées traités	1	195,00	97,50
0,50	T(s) déchets Boues Hydrocarburées traité	1	450,00	225,00

TOTAL H.T.	810,00
T.V.A. a 20,00%	162,00
TOTAL T.T.C.En EURO	972,00

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal (Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008).
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros.
TVA acquittée sur les encaissements.